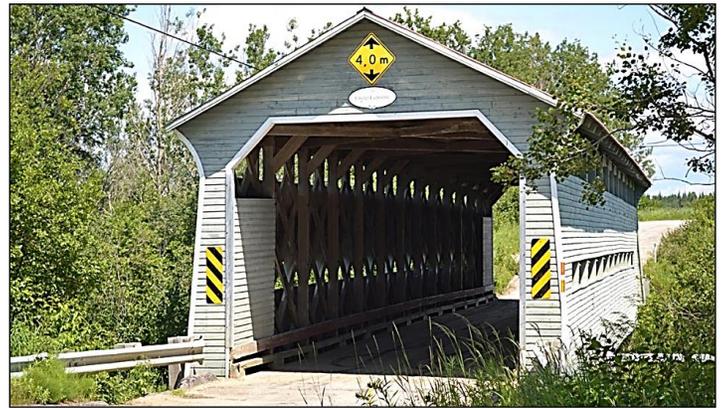




# LE CACARDEUR

Bulletin municipal  
Édition septembre 2021



Crédit photo : Catherine Archambault



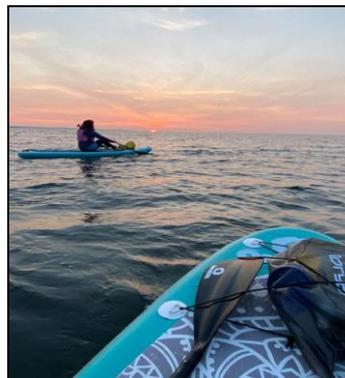
Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Michèle-Anne Gagné



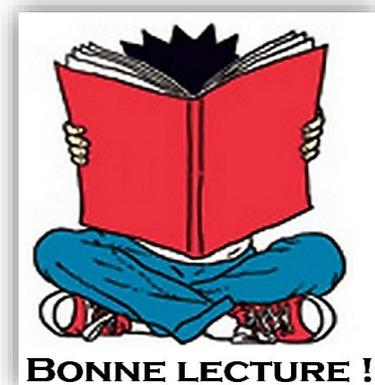
Crédit photo : Marie-Pier Larouche



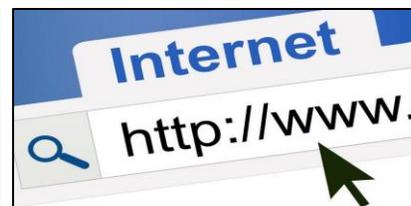
Crédit photo : Audrey Savard

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL .....	7
ÉLECTION MUNICIPALE .....	8
BUREAUX FERMÉS .....	9
PHOTOS RECHERCHÉES.....	9
LES JOURNÉES DE LA CULTURE .....	10
SERVICE DES LOISIRS .....	11
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	13
ANNONCE .....	14
SERVICE D'URBANISME .....	15
PROGRAMME RÉNO-RÉGION .....	16
TRAVAUX PUBLICS.....	17
OFFRES D'EMPLOI.....	20
JEUX - DIVERTISSEMENT .....	22
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T .....	24
LES BLEUETIÈRES – DU CRPTQ .....	25
LA CHASSE ARRIVE À GRAND PAS !.....	26
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE .....	27
ATTENTION AUX LIGNES ÉLECTRIQUES .....	29
JOURNÉE MONDIALE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE.....	30
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX .....	31
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	32
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT .....	34
TABLE DES MARÉES .....	35
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	36



**Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)**



# **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !**

## **MOT DU MAIRE**



Chère Outardéennes, Outardéens !

Eh oui ! il est temps de penser au retour en classe. Par ailleurs, la 4<sup>e</sup> vague de la pandémie nous limitera-t-elle dans les rencontres des divers comités et aux reprises des activités automnales ? Comme au marathon, la ligne d'arrivée ou de fin de course (de l'été) est aussi la ligne de départ pour entreprendre de nouvelles aventures.

Les touristes sont encore très présents sur notre territoire, nous sommes d'ailleurs heureux de les accueillir en grand nombre. Les campings et les endroits d'accueil sont très achalandés. Nous vous remercions de référer les campeurs, qui n'ont pas de terrain, vers les places de débordement prévues à cet effet ; le Centre des loisirs ou le Portail d'entrée.

### **COMMENTAIRES**

La municipalité se veut des plus transparente en rendant disponibles toutes les informations par le biais de son site Web, de son bulletin municipal (Cacardeur), via la télévision communautaire et sur nos différentes pages Facebook. En général, sur les réseaux sociaux, les gens écrivent des commentaires ou émettent des questionnements justifiés. Dernièrement, nous avons remarqué des commentaires visant à dénigrer des groupes ou à intimider des personnes.

Comme nous sommes en 2021, et que ce genre de propos n'est plus toléré par la majorité de la population, nous vous invitons à faire part de vos craintes, de vos idées ou critiques constructives par courriel à [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca) ou en remplissant le formulaire disponible au bureau municipal. Vous pouvez également communiquer au 418-567-2203. Soyez assurés, que nous donnerons suite à vos demandes.

### **TRAVAUX D'ASPHALTAGE**

Nous avons reçu notre nouveau camion à benne basculante F-550 ce qui nous a permis d'entreprendre les travaux de réparation de la chaussée. Ces travaux se poursuivront au courant des prochaines semaines dans les secteurs de Baie-Saint-Ludger et de la rue Labrie.

D'autres travaux de surfacage seront également effectués par Jean Fournier inc. sur le chemin Principal, la rue St-Laurent, la rue Bilodeau, la rue des Bouleaux et la rue des Outardes.

## **RÉUNIONS ET DÉCISIONS**

Le conseil municipal a siégé à huis clos à deux (2) reprises en août. Voici l'essentiel des décisions qui ont été prises.

- Nous avons accepté une dérogation mineure pour régulariser la distance séparatrice entre le dépanneur Fanatik et le chemin Principal qui se voulait inférieure à 12 mètres, et ce, en fonction des permis de construction émis en 1981. Actuellement, le dépanneur est à une distance qui varie entre 10.69 et 10.90 mètres du chemin Principal.
- Nous avons adopté le règlement numéro 358-20 modifiant le règlement de zonage numéro 341-18 qui permet, entre autres, de régulariser l'opération des deux (2) dépanneurs et de faciliter l'exploitation de petits commerces de services dans les résidences. N'oubliez pas qu'une demande de permis doit toujours être faite et que les documents exigés doivent accompagner votre demande.
- À la suite d'un appel d'offres public 2021-04 (*vidange de fosses septiques et de puisards, incluant le transport et la disposition des boues*). Le conseil a accepté la soumission de Sani-Manic Côte-Nord inc., au montant de 310,43 \$ par unité, incluant les taxes, et ce, pour une période de quatre (4) ans. Le montant total du contrat est donc de 392 386,68 \$, taxes incluses (632 unités X 2 vidanges).
- Nous avons procédé au paiement de la demande de versement # 3 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 31 juillet 2021 concernant la recharge de plage située à l'est du quai. Le montant à payer, avec une retenue de 10 %, est de 1 647 074,08 \$, taxes incluses. L'avancement du chantier va bon train, l'échéancier prévu est respecté, nous en sommes à 46 % de complété.
- Plusieurs arbres morts ou infectés ont été coupés au parc Halte de la Baie laissant des souches, ce qui rend le sentier dangereux pour les utilisateurs. Le conseil a donc accepté l'offre de service de Les Entreprises GC pour le broyage de dix-neuf (19) souches sur le terrain du parc, et ce, au coût de 2 200 \$, plus les taxes.

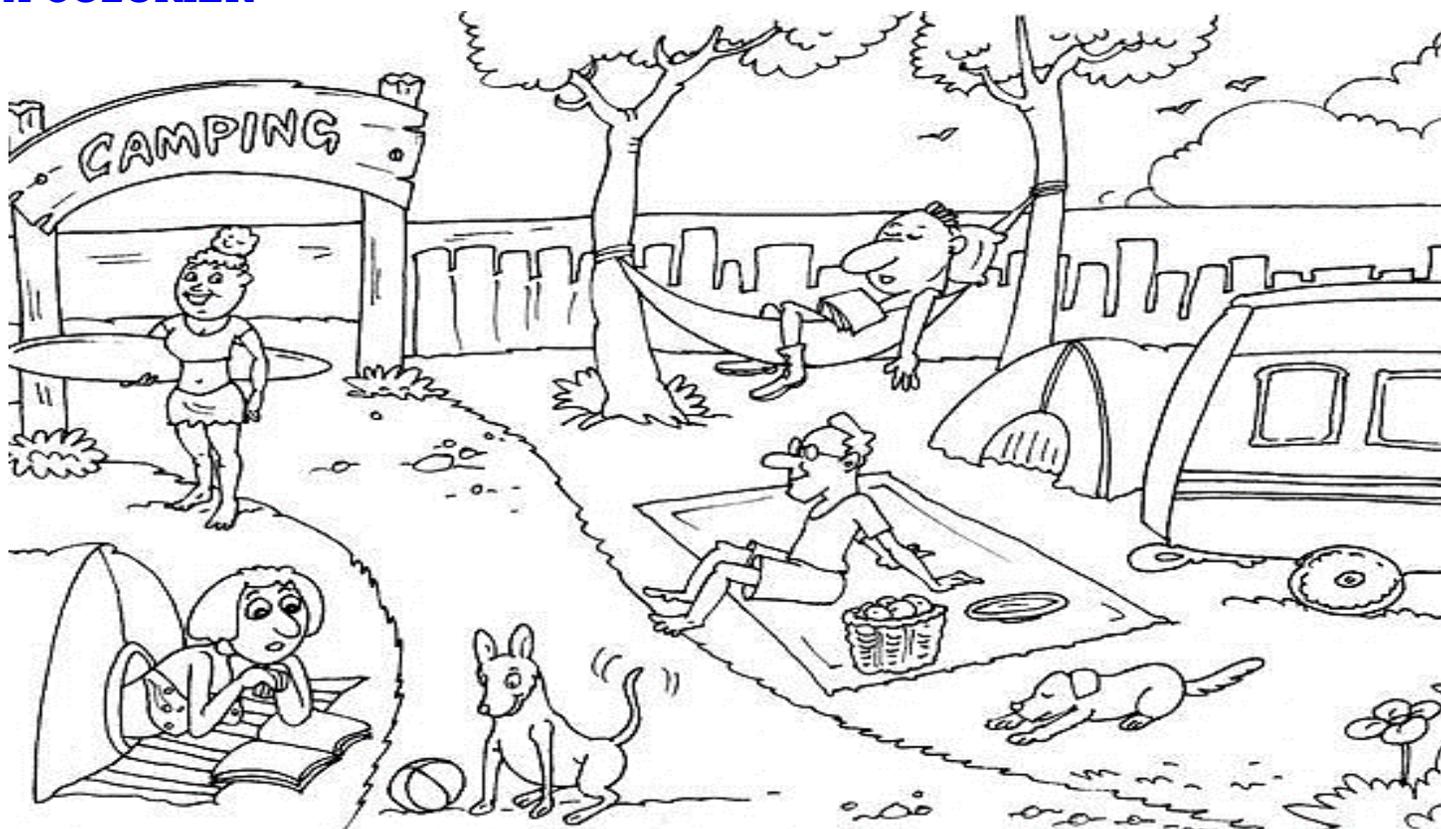
- Le conseil a décidé de conserver le service des premiers répondants et accepte l'exigence du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSSCN) qui oblige d'avoir huit (8) premiers répondants formés niveau 2 alors que nous n'en avons que quatre (4). De plus, les équipements devront être mis aux normes.
- Enfin direz-vous, à la suite de l'appel d'offres sur invitation 2021-06 (pose d'enrobé bitumineux) le conseil a accepté la soumission de Jean Fournier inc., pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux de type ESG-10, tel que spécifié au devis, et ce, au montant de 89 318,10 \$, incluant les taxes. Nous procéderons à l'asphaltage des endroits en réparation sur le Chemin Principal, la rue St-Laurent, la rue Bilodeau, la rue des Bouleaux et la rue des Outardes.

En terminant, sachez que vous pouvez visionner ou consulter les séances sur notre site web sous l'onglet Municipalité et Greffe et administration.

*Julien Normand*

**Julien Normand, Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.**

## À COLORIER



## MODIFICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

Afin d'informer les citoyens de la procédure à suivre, lorsque la municipalité désire modifier un règlement de zonage ou autre, nous vous invitons à prendre connaissance des différentes étapes qui sont régies par la loi provinciale. Plusieurs de ces étapes sont hors de notre contrôle et demandent des délais d'avis public prévu à la loi.

<b>1.</b> Avis de motion (L.C.V. a. 356), (voir aussi L.A.U. a. 114)	<b>9.</b> Avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum (L.A.U., a. 132) - Délai pour déposer une demande (L.A.U., a. 133)
<b>2.</b> Adoption par résolution d'un projet de règlement (L.A.U., art. 124)	<b>10.</b> Adoption du règlement (si aucune demande valide) (L.A.U., a. 135)
<b>3.</b> Transmission du projet de règlement et de la résolution à la M.R.C. (L.A.U., a. 124)	<b>11.</b> Transmission du règlement et de la résolution à la M.R.C. (L.A.U., art. 137.2)
<b>4.</b> Fixation de la date de l'assemblée de consultation. (L.A.U., a. 125)	<b>12.</b> Approbation par la M.R.C. et émission du certificat de conformité (L.A.U., a. 137.3)
<b>5.</b> Affichage et publication de l'avis public de consultation (L.A.U., a. 126)	<b>13.</b> Entrée en vigueur (L.A.U., a. 137.15)
<b>6.</b> Assemblée publique de consultation (L.A.U., a. 127) S'ajoutera une période de quelques jours durant laquelle les gens pourront adresser leurs questions découlant de la réunion de consultation publique (Adaptation Covid-19)	<b>14.</b> Signature du maire et du greffier (L.C.V., a. 357)
<b>7.</b> Adoption par résolution d'un second projet (L.A.U., a. 128)	<b>15.</b> Affichage et publication de l'avis d'entrée en vigueur (L.A.U., a. 137.15)
<b>8.</b> Transmission du second projet de règlement et de la résolution à la M.R.C. (L.A.U., a. 128)	<b>16.</b> Transmission du règlement à la M.R.C.

# PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

**Prochaine réunion du conseil :**  
**Lundi, le 13 septembre 2021**  
**à 19h30**



**La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.**



**Vous avez des questions pour le conseil municipal ?**  
**Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :**  
[danah@pointe-aux-outardes.ca](mailto:danah@pointe-aux-outardes.ca)

## TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES EST DÛ POUR LE 20 SEPTEMBRE PROCHAIN**

**Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes** afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



**Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.**

# ÉLECTION MUNICIPALE



Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, vous aimez travailler pour le bien commun, vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

**NOTEZ QUE LA PÉRIODE DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE EST DU 17 SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE À 16 H 30.**

## **Les élus municipaux ont pour rôle :**

- D'administrer les municipalités afin que l'offre de services réponde aux besoins de la population ;
- De représenter la population ;
- De défendre les intérêts de la population.

Les élues et élus municipaux sont des acteurs essentiels au développement d'une vision d'avenir en matière de développement économique, d'environnement, de culture ou d'aménagement du territoire.

Les élections municipales générales se tiennent à date fixe le premier dimanche de novembre tous les quatre ans. Les prochaines élections générales auront lieu le **7 novembre 2021**.



Source : <https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-minforme/>

## BUREAUX FERMÉS

Veillez prendre note qu'en raison du congé de la fête du Travail,

**les bureaux seront fermés**  
**lundi, le 6 septembre prochain.**

**B O N C O N G É À T O U S !**



## PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

**Merci à Mme Catherine Archambault, M. Roger Langlais, Mme Geneviève St-Laurent, Mme Michèle-Anne Gagné, Mme Marie-Pier Larouche et Mme Audrey Savard pour les photos publiées ce mois-ci.**

**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :**  
**[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)**

# LES JOURNÉES DE LA CULTURE



Les journées  
de la culture



L'édition 2021 des *Journées de la culture* se déroulera **du vendredi 24 septembre au dimanche 26 septembre**. Cette année, les Journées de la culture célèbrent leurs 25 ans ! Cet anniversaire nous incite à faire un voyage dans le temps.

À toutes les époques, la culture est porteuse de sens, d'identité et d'enracinement: elle incarne une manière d'habiter le temps. Hier, aujourd'hui ou demain, c'est par la culture que nous voyageons !

Parce qu'elle est un vecteur de cohésion sociale, un catalyseur de richesse et un élément structurant des territoires, la culture permet d'agir dans une perspective de durabilité, d'offrir aux citoyens du présent une vie de qualité, tout en veillant sur les rêves des générations futures

## MOTS CACHÉS : THÈME – DANSES (10 lettres mélangées)

E	E	O	A	B	M	A	S	H	M	O	A
D	E	R	M	A	M	B	O	E	E	G	V
R	R	E	C	E	L	M	N	E	L	N	A
A	R	L	N	S	O	U	M	N	L	A	J
L	U	O	T	E	E	R	A	I	I	T	O
L	O	B	U	T	A	R	Z	U	R	A	S
I	B	G	W	O	L	S	U	G	D	K	P
A	I	T	S	I	W	T	R	I	A	L	Y
G	A	V	O	T	T	E	K	B	U	O	L
E	D	N	A	B	A	R	A	S	Q	P	A
E	N	A	V	A	P	V	A	L	S	E	C

QUADRILLE  
SARABANDE  
GAILLARDE  
MAZURKA  
GAVOTTE  
BIGUINE  
BOURREE  
CALYPSO  
MENUET  
BOLERO  
PAVANE  
GIGUE  
TWIST  
RUMBA  
SAMBA

MAMBO  
POLKA  
TANGO  
VALSE  
SLOW  
JAVA

Réponse à la page : 34



# SERVICE DES LOISIRS

**Septembre**, mois du retour en classe pour les étudiants, de la fin des activités estivales, du début de la chasse et de l'arrivée de l'automne. J'espère que vous avez fait le plein de soleil et d'énergie durant la saison estivale.

## **SALON DES LOISIRS**

**Le Salon des loisirs se tiendra au Centre des loisirs, mercredi, le 8 septembre à partir de 19 h 00.**

Durant cette soirée, il vous sera possible de vous inscrire à plusieurs activités pour cet automne. Par ailleurs, au moment même d'écrire ces lignes, nous étions en attente de plus d'informations sur le passeport vaccinal et, potentiellement, d'autres directives de la santé publique.



**De plus, si vous désirez offrir une activité** vous pouvez me contacter par courriel à ([loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca)), par le biais de la messagerie de la page Facebook de la municipalité ou au 418-567-2177 poste 1.

Surveillez la page Facebook de la municipalité et le site Web pour plus de détails.

## **CAMP DE JOUR**

L'édition 2021 – COVID-19 (encore), s'est terminée le 12 août dernier ! Malgré les mesures applicables, je suis très fier du travail accompli par l'équipe d'animation cette année !

Ce fut encore une fois un gros défi à relever dans les circonstances, mais toute l'équipe a su le relever haut la main ! Nous tenons à remercier les parents et les enfants pour leur collaboration et leur participation tout au long de l'été.

Un merci encore à Zuma, Sushi, TikTak, Clémentine, Toucan et Matcha.

# VOICI QUELQUES PHOTOS DU CAMP DE JOUR 2021



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :



**La réouverture de celle-ci se fera le 8 septembre prochain de 16 h 00 à 19 h 00.**

Nous en ferons l'annonce officielle sur la page Facebook de la municipalité.

En attendant, nous vous invitons à profiter des nombreux services en ligne disponibles sur le Portail du Réseau Biblio Côte-Nord. Si vous n'avez pas encore votre **nip temporaire**, vous pouvez en faire la demande directement sur le site web.

<https://www.reseaubibliocn.qc.ca/quoi-de-neuf/demander-un-nip-request-a-pin>

## MARCHÉ PUBLIC :

La saison des Marchés publics au Portail d'entrée, situé à l'entrée du village, bat son plein, et ce, encore pour quelques semaines soit les **28-29 août, les 4-5-11 et 12 septembre** entre **10 h 00 et 14 h 00**.



Vous voulez réserver un kiosque, sachez qu'il reste encore des places de disponibles. Pour informations : 418-567-2203. De plus, nous vous invitons à aller encourager nos producteurs et artisans et de profiter de la variété de leurs produits.



## POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

**Prendre note que de nouveaux projets et concours sont présentement en élaboration.**

Normalement, vous devriez obtenir des nouvelles des projets vers la fin septembre, début octobre.

Restez attentif !



## COURTOISIE AU VOLANT :



**Avec la rentrée scolaire qui a débuté depuis quelques jours**, nous demandons une vigilance accrue de la part des automobilistes aux abords de l'école Les Dunes, et un respect des panneaux d'arrêts des autobus scolaires pour la sécurité de tous.

## PAGE FACEBOOK :

La situation actuelle évolue rapidement et certaines choses changent chaque jour. Restez connectés sur la page Facebook de la **Politique familiale et M.A.D.A** pour les détails en continu.



## ANNONCE



25 ans

## LES ACTIVITÉS SONT DE RETOUR

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



**Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande 418-589-8055 ou auprès de Brigitte 418-296-9725**

### CAFÉ - RENCONTRE

Les lundis 13 et 27 septembre  
dès 19 h 00

### GROUPE DE 11 RENCONTRES

Début, le 14 septembre à 19 h 00

### LIEU

835, boul. Joliet

**Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :**



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

Conception : Johanne Comeau

# SERVICE D'URBANISME

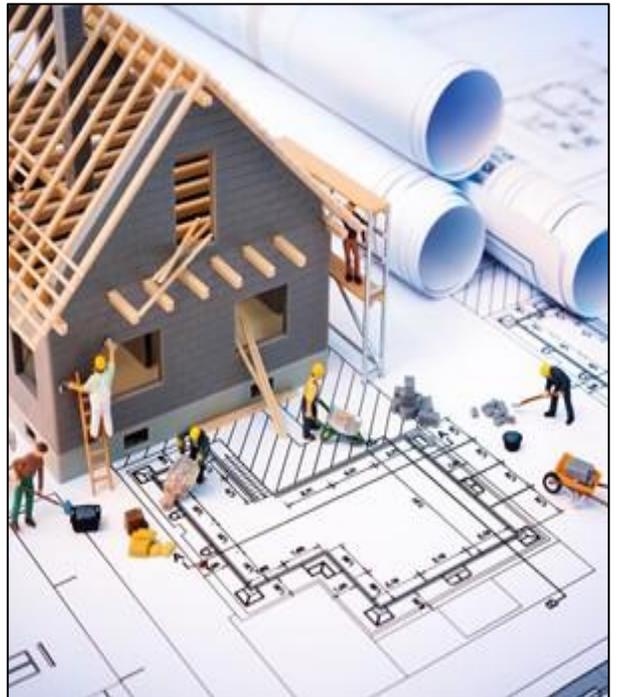
## INSPECTEUR EN BÂTIMENT

**Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

# PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2021-2022  
JUSQU'AU 31 MARS 2022



BÂTISSONS  
DU MIEUX-  
VIVRE

**Votre résidence nécessite des réparations majeures ?**

**Vous êtes propriétaire-occupant ?**

**Votre revenu est limité ?**

**Le programme RénoRégion peut vous être utile !**

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



**IMPORTANT** : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.  
**Formulaire de demande disponible au bureau municipal.**

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

**Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239**  
**[jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca)**

# TRAVAUX PUBLICS



## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

## BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



## SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

## RAMONAGE DE CHEMINÉE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.



Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids ? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de créosote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de crésote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

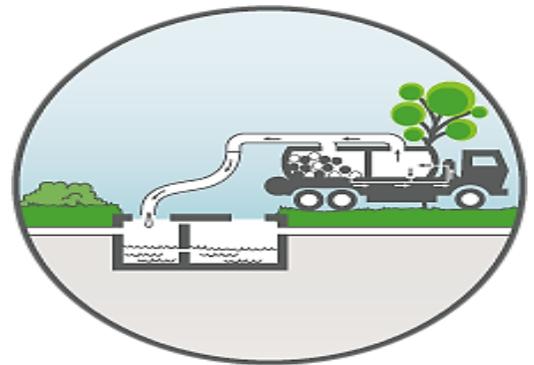
Source : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/ramonage-de-cheminee-plus-qu'une-simple-affaire-de-brossage/>

## **VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES - PRÉPAREZ-VOUS !**

La Municipalité **débutera** la vidange des fosses septiques, pour les résidences situées sur la **rue de Baie-Saint-Ludger**, et ce, à compter de **mardi, le 7 septembre**.

**Par la suite**, la Municipalité procèdera à celles **sur le chemin Principal**.

S'il y a lieu, veuillez, s.v.p., faciliter l'accès pour la vidange de votre fosse septique et identifier l'endroit des couvercles de votre installation septique. Tout capuchon ou couvercle, fermant l'ouverture de la fosse septique, doit être dégagé de toute obstruction et doit pouvoir être enlevé sans difficulté.



La vidange sera effectuée par la compagnie Sani-Manic Côte-Nord inc. sous la supervision d'un employé des travaux publics.

Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant a omis de préparer son terrain pour permettre de procéder à la vidange, les coûts occasionnés pour la visite additionnelle seront acquittés par l'occupant.

### **INFORMATION**

Selon le règlement Q-2,r-22 (*Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*), il se doit de vider les deux (2) couvercles de la fosse septique afin de prolonger la durée de vie du champ d'épuration. Ainsi, nous vous encourageons à dégager les deux (2) couvercles de la fosse septique afin de s'assurer qu'elle soit complètement vidangée.

Merci pour votre bonne collaboration.

## HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1<sup>er</sup> juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, **soit : entre 18 h 00 et 22 h 00 :**

<b>SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES</b>	
<b>LUNDI</b>	Du 595 au 632 chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 1 au 163 rue Labrie
<b>MERCREDI</b>	Du 164 au 227 rue Labrie
<b>JEUDI</b>	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
<b> VENDREDI</b>	Du 259 au 390 rue Labrie

<b>SECTEUR LES BUISSONS</b>	
<b>LUNDI</b>	Du 39 au 139-A chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
<b>MERCREDI</b>	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
<b>JEUDI</b>	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
<b> VENDREDI</b>	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

### • ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN



La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement **avec le boyau à la main.**

# OFFRES D'EMPLOI



## PRÉPOSÉ(E) AUX TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes est à la recherche d'un(e) préposé(e) aux travaux publics.

### NATURE DU TRAVAIL

Le ou la titulaire pourra être appelé(e) à occuper diverses fonctions reliées aux travaux publics (stations de pompage, réseau d'aqueduc, réseau d'égout, réseau routier, conduite de petits véhicules, aptitude à opérer certaines machines de construction, etc.), à l'entretien des équipements, à l'entretien des bâtiments (réparation, peinture, déneigement des accès, etc.), entretien des espaces verts (tondre le gazon, nettoyage des aménagements, etc.), entretien de la patinoire (déblaiement, arrosage, etc.) ou tout autres travaux connexes.

Les tâches mentionnées ne sont pas une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

### QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES REQUISES

- Diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire ou équivalence
- Posséder un permis de conduire de classe 5 (valide)
- Seraient des atouts :
  - Posséder une expérience dans le domaine municipal
  - Certificat de qualification en traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution
  - Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
  - Cours opérateur de machinerie lourde
  - Connaissance en mécanique et en menuiserie
  - Connaissance de base en informatique

### QUALITÉS REQUISES

Être débrouillard(e) et aimer le travail manuel, être polyvalent(e), dynamique, capacité de travailler en équipe et disponibilité les soirs et les fins de semaine, lorsque nécessaire.

### RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Ce poste est de 40 heures par semaine, durant 12 mois par année. L'horaire de travail est variable du dimanche au samedi selon les périodes.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son offre de service accompagnée de son curriculum vitae à la soussignée au plus tard, le 10 septembre 2021, à 12 h, en mentionnant sur l'enveloppe « Concours préposé(e) aux travaux publics ».

Madame Dania Hovington  
Village de Pointe-aux-Outardes  
471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0  
Tél. : 418-567-2203  
[danialh@pointe-aux-outardes.ca](mailto:danialh@pointe-aux-outardes.ca)



## OFFRES D'EMPLOI : Ouvrier (ère) agricole

### Description de poste

Le Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ) situé à Pointe-aux-Outardes cherche à combler deux (2) postes d'ouvriers (ères) agricoles.

Les titulaires du poste travailleront en étroite collaboration avec l'équipe de recherche lors des activités de terrain (septembre à octobre).

**Lieu de travail:** Pointe-aux-Outardes  
**Horaire:** Saisonnier, 37,5 hres /semaine  
**Salaire :** 16,38 \$/h  
**Avantages sociaux :** Selon la politique  
**Entrée en fonction:** immédiatement

### Quelques détails du poste

- La personne participe aux essais et au développement de nouvelles expériences ;
- La personne respecte les normes de santé et de sécurité au travail ;
- La personne doit aimer le travail à l'extérieur ;
- Pour ces postes, le CRPTQ pourra offrir un renouvellement d'avril à novembre 2022 (saisonnier 7 mois).

### Pour soumettre sa candidature

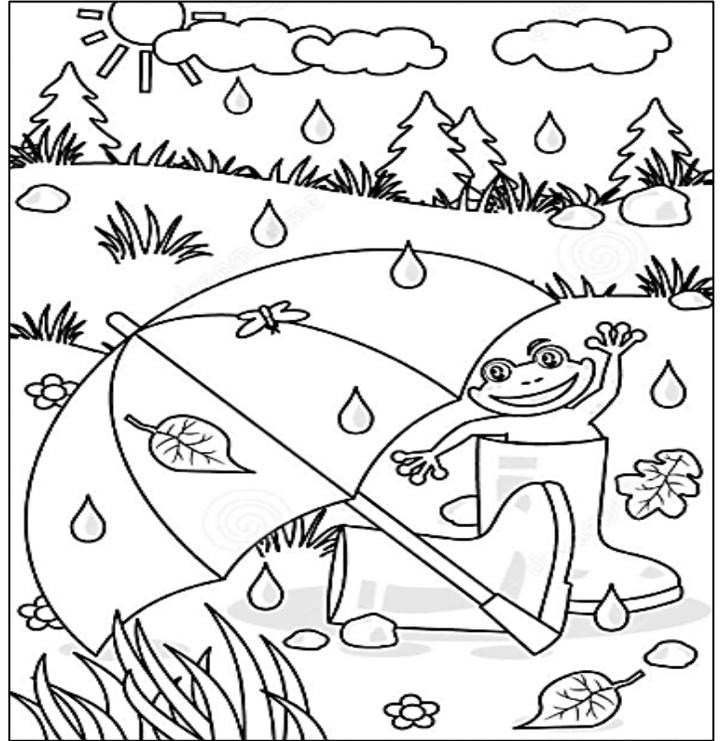
Les candidats doivent faire parvenir leur CV par courriel à [isabelle.marquis@crptq.ca](mailto:isabelle.marquis@crptq.ca) ou, en personne au CRPTQ, 358 Chemin Principal, Pointe-aux-Outardes, Québec, G0H 1M0. Pour toute information contactez Isabelle Marquis au 418 955-0306.

### A propos du CRPTQ

Le CRPTQ développe des variétés de pommes de terre adaptées aux changements climatiques, à la résistance aux maladies et aux marchés. Il gère également un programme de recherche collaborative afin de répondre aux défis de la production de pomme de terre.

# JEUX - DIVERTISSEMENT

## TROUVE LES 10 DIFFÉRENCES

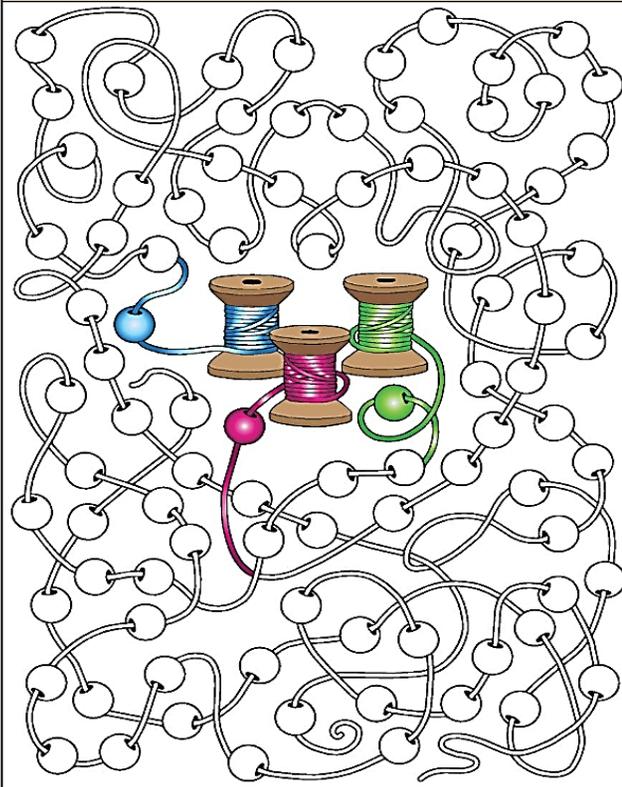


## RETROUVE LES OBJETS CACHÉS DANS L'IMAGE



Toutes les réponses à la page : 34

**TRACE LE CHEMIN POUR CHAQUE BOBINE DE FIL**



**À COLORIER**



**MOTS DÉBROUILLÉS**

**En vous aidant de la définition, replacer les lettres à droite dans le bon ordre. Une fois le mot trouvé, encercler la lettre dans la grille. Le mot restant constitue la solution.**

E	D	R	A	T	T	A	P	S	O	J	A
D	N	S	T	I	U	R	F	E	E	O	T
R	E	R	E	S	O	D	S	E	T	R	U
O	T	A	X	U	O	P	E	L	T	D	R
C	E	P	V	I	A	V	A	B	A	A	B
N	D	E	I	D	O	L	E	A	R	N	O
O	R	I	O	N	A	M	A	T	A	E	U
C	I	N	O	N	G	I	M	S	B	T	C
E	M	O	N	O	R	T	S	A	E	U	L
G	E	B	A	L	A	F	R	E	T	F	I
U	G	E	U	T	E	P	R	E	P	F	E
J	T	H	Y	R	O	I	D	E	O	A	R

Alquise	A E F F T U	A	U	
Il étudie le ciel	A E M N O O R S T	A	R	O
Retarde	A A D E R T T	A	A	E
Batteur	A A B E R T T	B	A	E
Salival	A A B I V	B	A	
Protection	B C E I L O R U	B	C	E
Sauvage	B R T U	B	T	
Correspond	C C D E N O O R	C	C	D
Délasse	D D E E N T	D	E	
Mesurer	D E O R S	D	E	
Diffus	A E P R S	E	R	
Mari	E O P U X	E	U	
Poisson	A D E N O P S	E	A	N
Banane ou pomme	F I R T U	F	I	
Hurler	E G I M R	G	I	
Effigie	D E I L O	I	L	
Prénom	A D J N O R	J	D	
Estime	E G J U	J	E	
Beau	G I M N N O	M	N	
Choisit	E O P T	O	E	
Continue	E E E P P R T U	P	P	U
Démontre	E O P R U V	P	U	
Plante comestible	A J O S	S	A	
Qui ne bouge pas	A B E L S T	S	B	
Mangeur de fourmis	A A I M N O R T	T	A	I
Glande	D E H I O R T Y	T	R	D

Toutes les réponses à la page : 34

# MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T



La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.

**Responsable : Maryvonne Tremblay**  
**Téléphone : 418-567-1202**  
**Courriel : [mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com)**  
**Facebook : Mdj le S.Q.U.A.T**  
**Adresse : 480, chemin Principal**

## LES HEURES D'OUVERTURE SONT LES SUIVANTES :

Lundi : 18 h 00 à 21 h 30  
 \* Mardi : 15 h 00 à 21 h 30  
 Mercredi : 18 h 00 à 21 h 30  
 Jeudi : 18 h 00 à 21 h 30  
 Vendredi : 18 h 00 à 23 h 00

\* Prenez note que l'heure d'ouverture du mardi (*service d'aide aux devoirs*) est sujette à changement dû à la pandémie. Surveiller les médias sociaux ou communiquer aux coordonnées ci-haut mentionnées pour plus de détails.

## MOTS CACHÉS : THÈME – ÉCOLE (11 lettres mélangées)

E	C	O	R	U	E	N	G	I	L	R	U	S
R	A	R	N	S	E	R	T	U	E	F	T	E
R	H	C	I	S	E	A	U	X	S	Y	S	C
E	I	S	A	D	N	E	G	A	L	R	E	I
U	E	U	S	E	S	L	C	O	R	U	H	R
Q	R	R	E	S	A	L	T	E	E	E	C	T
E	S	I	R	S	P	O	E	M	I	C	U	A
S	N	S	U	U	M	C	L	M	P	A	O	L
I	O	E	T	O	O	E	G	O	A	F	T	U
O	Y	R	N	R	C	U	E	G	P	F	R	C
D	A	V	I	T	E	N	R	A	C	E	A	L
R	R	I	E	R	U	E	S	S	A	L	C	A
A	C	L	P	F	E	L	B	A	T	R	A	C

CALCULATRICE	CAHIERS	COMPAS
CARTOUCHES	CISEAUX	LIVRES
SURLIGNEUR	CRAYONS	PAPIER
PEINTURES	EQUERRE	STYLO
CARTABLE	FEUTRES	COLLE
CLASSEUR	TROUSSE	GOMME
EFFACEUR	AGENDA	REGLE
ARDOISE	CARNET	SAC



Réponse à la page : 34

# LES BLEUETIÈRES – DU CRPTQ

## AVIS À LA POPULATION



L'entreprise la Pointe-aux-Pomme désire aviser la population qu'il est **strictement interdit à quiconque de pénétrer à l'intérieur des sites des bleuétières** situés sur les terres du Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ).

Sachez que c'est l'entreprise La Pointe-aux-Pommes qui a la responsabilité d'entretenir et d'effectuer la récolte des bleuétières situées sur le terrain du CRPTQ. **Il est donc interdit à quiconque de cueillir des bleuets sur ce site, d'y circuler en véhicule tout-terrain et en motoneige.**

Par ailleurs, il est extrêmement désolant de constater qu'il y a des gens qui pénètrent sur des terres privées et font du saccage. Comme en témoignent les photographies suivantes, prises en août dernier (circulation en VTT et feu de joie).



Photo courtoisie : Frédéric Dallaire



Photo courtoisie : Frédéric Dallaire

Ce champ était en récolte. Malheureusement, des pertes sont à prévoir.

Merci de votre compréhension et de respecter les consignes !

# LA CHASSE ARRIVE À GRAND PAS !

## C'EST BIENTÔT LA PÉRIODE DE LA CHASSE À L'ORIGNAL

Septembre marque l'arrivée de l'automne ainsi que l'ouverture de la chasse à l'orignal pour plusieurs amateurs. Afin de connaître les zones de chasse et les périodes où celle-ci est permise, consultez [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/chasse/Documents/GR\\_2021-chasse-orignal.pdf?1614106286](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/chasse/Documents/GR_2021-chasse-orignal.pdf?1614106286)

### Soyez prudents

À l'aube de cette période et afin de prévenir les incidents et les accidents, la municipalité de Pointe-aux-Outardes rappelle à tous les chasseurs que la prudence est de mise lorsque vous chassez près des habitations.



Une mauvaise utilisation des armes pendant la période de la chasse peut entraîner des blessures importantes, voire mortelles. La décision de tirer doit être réfléchie et le chasseur doit s'assurer de bien avoir identifié sa cible avant de tenter d'abattre un gibier.

De plus, vous pouvez consulter les règles générales de la chasse pour la période 2020-2022 :

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive/regles-generales>

## SERVICE DE RÉCUPÉRATION DE CARCASSES D'ORIGNAUX



La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre le service de récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de la chasse, et ce, gratuitement. **À compter du 21 septembre**, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs résidus après débitage, **DANS DES SACS DE PLASTIQUE ÉTANCHES** à l'adresse suivante :

- **À l'écocentre de Baie-Comeau** (800, avenue Léonard-E.-Schlemm) du mardi au samedi de 8h00 à 16h00.

**PRENDRE NOTE QUE CE SERVICE EST INCLUS  
DANS VOTRE TROIS (3) TONNES GRATUITES PAR ANNEE.**

# CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

## EN CUISINE, CHAQUE HUILE ET GRAISSE A SON UTILISATION !



On ne le dira jamais assez, en cuisine, il est primordial de garder un œil attentif sur ce que l'on fait chauffer, particulièrement lors de l'utilisation d'huiles ou de graisses.

En effet, chaque huile ou graisse a des propriétés uniques et une utilisation idéale.

Par exemple, il est recommandé de consommer certaines huiles crues, d'autres sont idéales pour chauffer des aliments à la poêle ou au four tandis que quelques-unes seulement devraient être utilisées à haute température, pour la friture par exemple.

Il est alors primordial de savoir à quelle huile on a affaire !

### De l'huile qui fume...

Lorsqu'une huile atteint une température trop élevée, de la fumée apparaît. Cette fumée indique que la matière grasse commence à se décomposer et à se dénaturer. Il est alors recommandé de diminuer la température de l'huile. Continuer de chauffer une huile qui fume peut augmenter la température de cette dernière suffisamment pour que des flammes apparaissent.

En effet, l'huile chauffée crée un mélange gazeux susceptible de s'enflammer à tout moment sous l'effet d'une source de chaleur. L'élément chauffant d'une cuisinière dégage une chaleur suffisante pour provoquer l'inflammation du mélange gazeux.

### Cuisson à haute température

Certaines huiles supportent mal l'exposition à de hautes températures. Pour faire chauffer ou sauter des aliments, il est important d'utiliser une huile qui résiste bien à la chaleur.

#### Quelques points de fumée critiques

Matières grasses	Températures critiques approx.
Beurre	130°C
Margarine	140°C
Végétaline	175°C
Huile d'olive	210°C
Huile de tournesol	210°C
Huile de soya	220°C
Huile d'arachide	220°C

## À chaque huile son usage - Ce qu'il faut retenir, c'est que :

- Il est important de lire les étiquettes et de se renseigner sur l'utilisation de chacune des huiles ;
- Seulement quelques huiles peuvent supporter de hautes températures ;
- Une huile qui fume commence à se dégrader ;
- Il est recommandé de diminuer la température d'une huile qui fume afin d'éviter l'apparition de flammes.



Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/huile-graisse-cuisson.html>

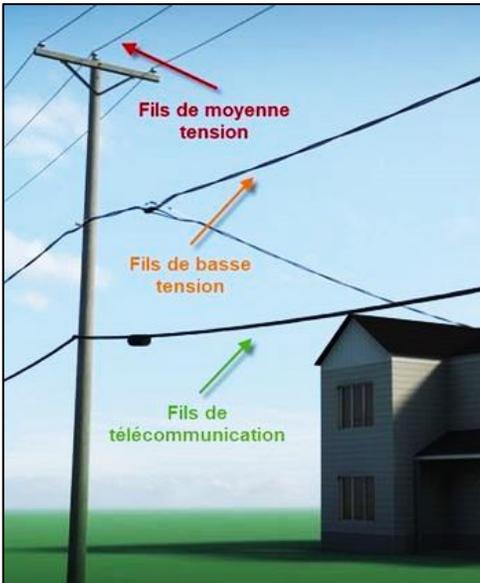
---

## À COLORIER



# ATTENTION AUX LIGNES ÉLECTRIQUES

## SI VOUS EFFECTUEZ DES TRAVAUX À L'EXTÉRIEUR



**Il faut particulièrement se méfier des fils de moyenne tension.** Ces fils sont situés au sommet des poteaux et sont souvent confondus avec les pare-foudre. Malgré leur apparence anodine et le fait qu'ils n'ont pas d'isolant, ces fils sont extrêmement dangereux !

**Un peu plus bas que les fils de moyenne tension, on trouve les fils de basse tension.** C'est à partir de ces fils que les maisons sont raccordées au réseau électrique. Le terme « basse tension » peut laisser croire que ces fils sont sans danger, mais ce n'est pas le cas. Ces

fils peuvent transporter plusieurs centaines d'ampères, de quoi provoquer un grave accident.

**Plus bas que les fils basse tension, on trouve de gros câbles recouverts d'une gaine isolante noire.** Ce sont les fils de télécommunications, qui servent au téléphone et à la câblodistribution. Ils n'appartiennent pas à Hydro-Québec et ne présentent pas de risque électrique. Cependant, rien ne doit venir s'appuyer dessus.

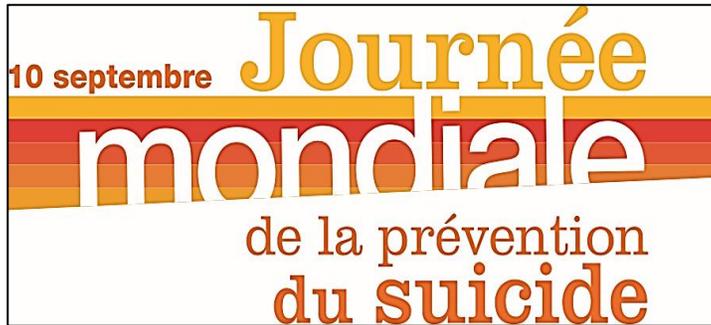
**Voici ce que vous devez toujours faire avant de grimper quelque part ou de manipuler un objet long :**

1. Repérez s'il y a des fils à proximité.
2. Assurez-vous de ne rien approcher à moins de trois mètres d'un fil moyenne tension. (*Échelles, grues, échafaudages, perches pour piscine, scies, cerfs-volants et même jet d'eau en continu sont autant de choses que l'on doit tenir loin des fils électriques*).
3. Assurez-vous également que rien ne touche les fils basse tension (ce qui comprend les fils du branchement de votre résidence).

Source : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1528/attention-aux-lignes-electriques-si-vous-effectuez-des-travaux-a-lexterieur/>

# JOURNÉE MONDIALE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Le 10 septembre 2021 aura lieu la 19<sup>e</sup> Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS).



À l'échelle mondiale, on estime qu'un (1) suicide a lieu toutes les quarante (40) secondes et une tentative toutes les trois (3) secondes, ce qui correspond à un million (1 000 000) de suicides chaque année.

Le 10 septembre de chaque année vise à sensibiliser nos communautés à l'ampleur du problème et aux façons de le prévenir.

**Le thème 2021-2023** de la JMPS, proposé par l'Association internationale de prévention du suicide, est « **Créer l'espoir par l'action** », qui se veut un message d'espoir visant à donner aux gens la confiance nécessaire pour s'engager activement dans la prévention du suicide.

La prévention du suicide est un enjeu collectif qui demande l'engagement de chacun d'entre nous. Ce thème exprime le besoin de créer ensemble un mouvement d'actions préventives et de messages d'espoir afin de susciter un changement de comportement et sauver des vies. Ces actions peuvent prendre différentes formes et sont à la portée de tous : familles, amis, collègues, éducateurs, professionnels de la santé et des services sociaux, élus, citoyens, etc.

## ÊTRE LÀ POUR UN PROCHE

Que ce soit en visitant un ami ou un membre de la famille ou encore en téléphonant à un collègue pour prendre de ses nouvelles, nous vous invitons à poser un geste concret qui participera à resserrer le filet humain autour de vous. Bien que toutes simples, ces actions peuvent avoir un impact significatif chez nos proches, pourquoi s'en priver !



# CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

## PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

### **SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT** (deux (2) façons de procéder)



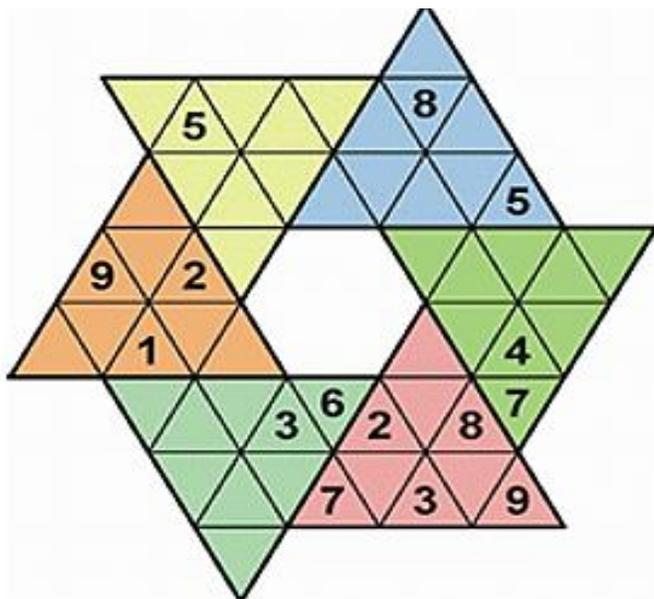
- Téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)**, laisser votre nom et numéro de téléphone.
- Présentez-vous à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

**Horaires du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45. **Service offert au CISSS de Chute-aux-Outardes pour l'instant.**

### En ce qui concerne les mesures sanitaires.

**Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.**

**HOSHI** se compose de 6 grands triangles. Mettre les nombres de 1 à 9 dans les cellules triangulaires de chaque grand triangle (de n'importe quelle longueur ou discontinue). Ne doit pas contenir les nombres répétés.



### **SUDOKU** version traditionnelle

2			3		6			
6		5	9			4		8
						5		2
4		9		6	3			
			8			7		1
		1		4			9	
1		6	2	7				
	2					8		4
		4		1	8			7

Toutes les réponses à la page : 34

# GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.**

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29



Ordures : lundis



Recyclage : vendredis



Installations fermées : le 6 septembre et le 11 octobre

## QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

### PAPIER ET CARTON

- ♻️ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ♻️ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ♻️ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ❌ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

### PLASTIQUE

♻️ 1 ♻️ 2 ♻️ 3 ♻️ 4 ♻️ 5 ♻️ 7

- ♻️ Bouteilles
- ♻️ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ♻️ Bouchons et couvercles de plastique
- ❌ 6
- ❌ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

### VERRE

- ♻️ Bouteilles, contenants, pots
- ❌ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

### MÉTAL

- ♻️ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ♻️ Boîtes de conserve, couvercles
- ♻️ CANNETTES métalliques et en aluminium

**Écocentre de Baie-Comeau** (418-589-4557)  
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00  
800, avenue E.-Schlemm

**Magasin de réemploi phase 2 :**  
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00  
800, avenue E.-Schlemm

## Contenu de notre bac vert Quelles sont les matières enfouies?



Selon l'étude de caractérisation du  
Lieu d'enfouissement technique de  
Ragueneau, 2019-2020. par Recyc-Québec

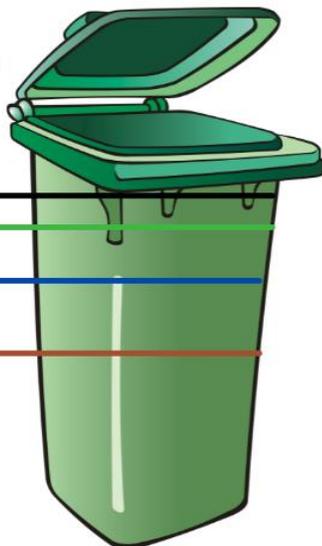
10 %  
Déchets ultimes

15 %  
Écocentre

22 %  
Bac bleu

53 %  
Matières  
Organiques

BAC BRUN :  
OBJECTIF 2022



« Notre défi :  
mieux trier ! »

Téléchargez



**AGIR**  
POUR DEMAIN

## EN MODE ACTION À L'ÉCOLE AIDE-MÉMOIRE #REDUIRESESDÉCHETS

- J'**APPORTE** UNE BOUTEILLE OU UNE TASSE RÉUTILISABLE.
- J'**UTILISE** DES PLATS/USTENSILES RÉUTILISABLES DANS MA BOÎTE À LUNCH. J'ÉVITE LES EMBALLAGES INDIVIDUELS.
- JE **RÉDUIS** MES PORTIONS EN CONSIDÉRANT LE GASPILLAGE.
- JE **REFUSE** LE PLASTIQUE JETABLE À LA CAFÉTÉRIA.
- JE **RECYCLE** MES CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS ACCEPTÉS DANS LE BAC BLEU.
- JE **M'IMFORME** POUR RECYCLER MES CRAYONS PLASTIQUE, BATTERIES ET ÉLECTRONIQUES (SERPUARIENS).
- JE **RÉUTILISE** MON MATÉRIEL SCOLAIRE EN BON ÉTAT : SAC ET ÉTUI, CRAYONS, CARTABLES, ETC.
- JE **M'IMPLIQUE** DANS LE COMITÉ VERT DE MON ÉCOLE.



**AGIR**  
POUR DEMAIN



# RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

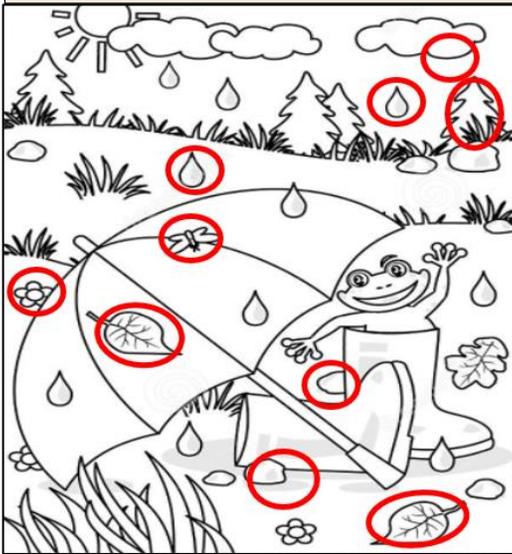
RÉPONSE MOTS CACHÉS - Danse

**CHARLESTON**

RÉPONSE MOTS CACHÉS - École

**FOURNITURES**

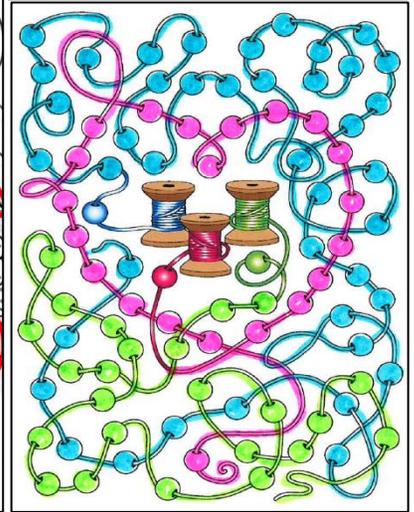
RÉPONSE 10 DIFFÉRENCES



RÉPONSE OBJETS CACHÉS



RÉPONSE CHEMINS BOBINES DE FIL

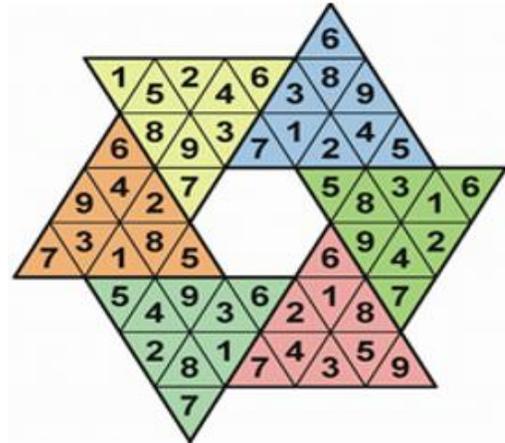


RÉPONSE MOTS DÉBROUILLÉS

Alguise	A E F T U	A F E U T E
Il étudie le ciel	A E M N O O R S T	A S T R O N O M E
Retarde	A A D E R T T	A T T A R D E
Batteur	A A B E R T T	B A T T I E
Salival	A A B I V	B A V A I
Protection	B C E I L O R U	B O U C H E R
Sauvage	B R T U	B R U T
Correspond	C C D E N O O R	C O N C O R D E
Délasse	D D E E N T	D E T E N D
Mesurer	D E O R S	D E S E R
Diffus	A E P R S	E P A R S
Marl	E O P U X	E P O U X
Poisson	A D E N O P S	E S P A D O N
Banane ou pomme	F I R T U	F R U I T
Hurler	E G I M R	G E M I R
Effigie	D E I L O	I D O L E
Prénom	A D J N O R	J O R D A N
Estime	E G J U	J U G E
Beau	G I M N N O	M I G N O N
Choisit	E O P T	O P T E
Continue	E E E P P R T U	P É R P E T U E
Démontre	E O P R U V	P R O U V E
Plante comestible	A J O S	S O J A
Qui ne bouge pas	A B E L S T	S T A B L E
Mangeur de fourmis	A A I M N O R T	T A N A N O I R
Glande	D E H I O R T Y	T H Y R O I D E

**RÉPONSE FINALE : BALAFRE**

RÉPONSE HOSHI



RÉPONSE SUDOKU

2	4	8	3	5	6	1	7	9
6	1	5	9	2	7	4	3	8
7	9	3	4	8	1	5	6	2
4	7	9	1	6	3	2	8	5
3	6	2	8	9	5	7	4	1
8	5	1	7	4	2	3	9	6
1	8	6	2	7	4	9	5	3
5	2	7	6	3	9	8	1	4
9	3	4	5	1	8	6	2	7



Très bel  
automne  
à toutes  
et à tous !

# TABLE DES MARÉES



## VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Day	Time	Metres	jour	heure	mètres
<b>1</b>	0348	1.2	<b>16</b>	0421	0.8
	0926	2.0		1013	2.2
WE	1504	1.3	TH	1559	0.9
ME	2154	2.7	JE	2234	3.2
<b>2</b>	0502	1.1	<b>17</b>	0529	0.6
	1046	2.1		1124	2.4
TH	1621	1.2	FR	1711	0.8
JE	2302	2.9	VE	2340	3.3
<b>3</b>	0555	0.9	<b>18</b>	0620	0.5
	1144	2.2		1216	2.7
FR	1722	1.0	SA	1808	0.5
VE	2355	3.1	SA		
<b>4</b>	0636	0.8	<b>19</b>	0031	3.5
	1228	2.5		0702	0.3
SA	1811	0.8	SU	1259	2.9
SA			DI	1856	0.3
<b>5</b>	0038	3.3	<b>20</b>	0115	3.6
	0710	0.5		0738	0.2
SU	1306	2.7	MO	1337	3.1
DI	1855	0.6	LU	1939	0.2
<b>6</b>	0117	3.5	<b>21</b>	0154	3.6
	0743	0.4		0812	0.2
MO	1342	2.9	TU	1413	3.3
LU	1935	0.3	MA	2018	0.1
<b>7</b>	0154	3.6	<b>22</b>	0231	3.5
	0815	0.2		0842	0.2
TU	1417	3.2	WE	1448	3.4
MA	2016	0.2	ME	2056	0.1
<b>8</b>	0232	3.7	<b>23</b>	0307	3.4
	0848	0.1		0912	0.3
WE	1454	3.4	TH	1521	3.4
ME	2057	0.0	JE	2132	0.2

Day	Time	Metres	jour	heure	mètres
<b>9</b>	0311	3.7	<b>24</b>	0341	3.2
	0922	0.0		0940	0.4
TH	1532	3.5	FR	1554	3.3
JE	2139	0.0	VE	2208	0.4
<b>10</b>	0351	3.5	<b>25</b>	0416	3.0
	0958	0.1		1008	0.6
FR	1611	3.6	SA	1627	3.2
VE	2224	0.1	SA	2245	0.6
<b>11</b>	0434	3.3	<b>26</b>	0451	2.7
	1036	0.2		1037	0.8
SA	1654	3.5	SU	1703	3.1
SA	2313	0.3	DI	2326	0.8
<b>12</b>	0520	3.0	<b>27</b>	0528	2.5
	1117	0.4		1109	0.9
SU	1742	3.4	MO	1742	2.9
DI			LU		
<b>13</b>	0010	0.5	<b>28</b>	0014	1.0
	0613	2.7		0612	2.2
MO	1206	0.7	TU	1149	1.1
LU	1838	3.3	MA	1832	2.8
<b>14</b>	0123	0.7	<b>29</b>	0124	1.2
	0719	2.4		0713	2.1
TU	1309	0.9	WE	1246	1.3
MA	1949	3.1	ME	1941	2.6
<b>15</b>	0254	0.8	<b>30</b>	0300	1.2
	0843	2.2		0842	2.0
WE	1432	1.0	TH	1416	1.3
ME	2113	3.1	JE	2107	2.6

## COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



### MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Site web : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mardi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mercredi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Jeudi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Vendredi</b>	8h00 à 12h00	Fermé

## DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur

**est le 20 de chaque mois.**

